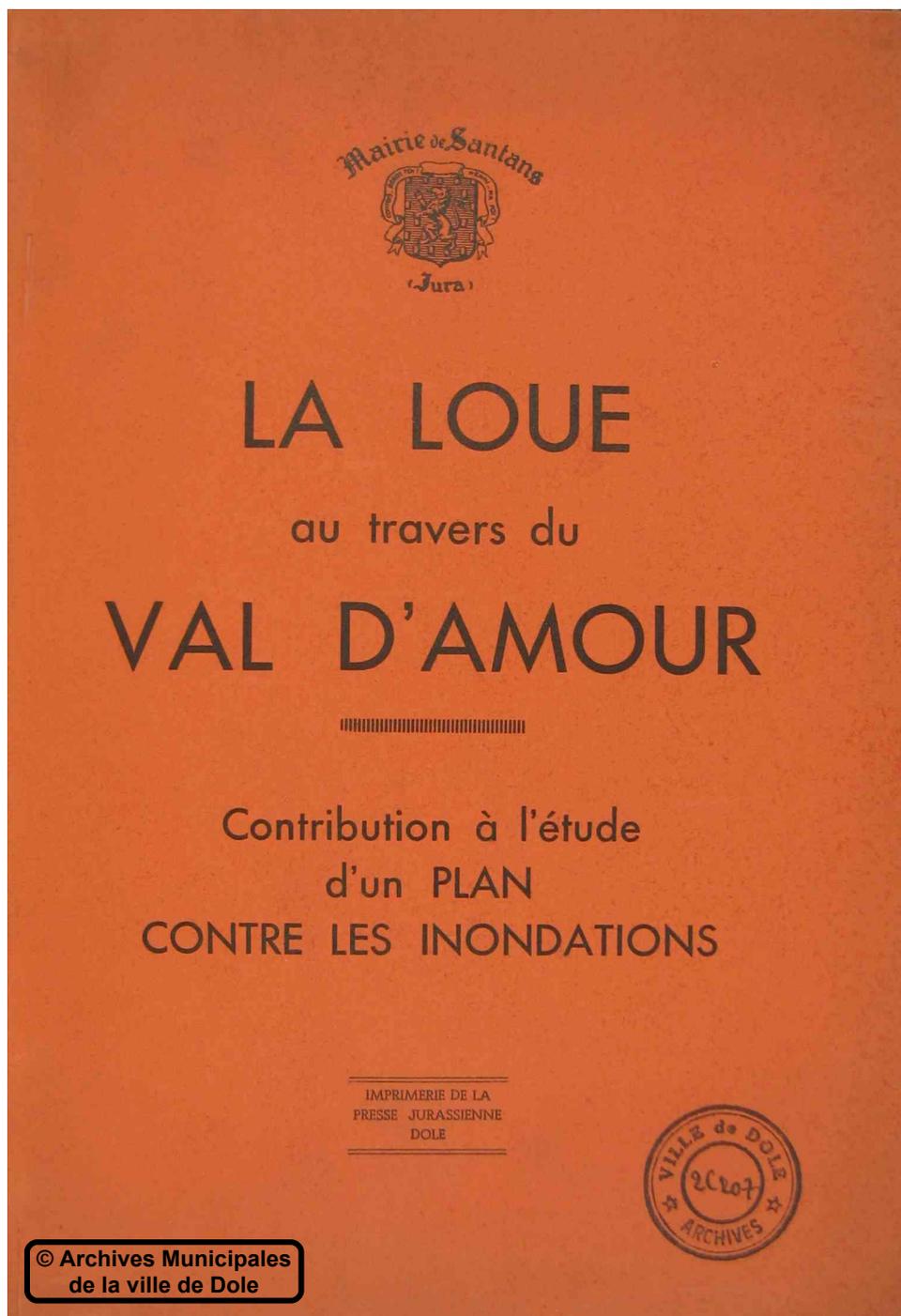


La loue au travers du Val d'Amour : contribution à l'étude d'un plan contre les inondations

Mairie de Santans – Robert Lallemant

20 février 1936

(Archives Municipales de la ville de Dole)



bancs de gravier que la Loue a déposés, et sur lesquels s'établie la végétation. Dans les parties peu nombreuses où se trouvent des dépôts considérables de limon, toutes les cultures réussissent.

© Archives Municipales
de la ville de Dole

Dans les siècles primitifs de la Séquanie, la Loue, Lupa (la Louve), furieuse et ravissante, après s'être repliée plusieurs fois sur elle-même, comme un serpent qui ramasse ses forces pour s'élancer sur sa proie, trouvait son cours arrêté par une digue immense et se transformait en un lac semblable à une mer. C'est une tradition constante qu'une mer ou tout au moins un lac couvrait autrefois de ses eaux le riche Val d'Amour. L'historien Gollut en parle ainsi : « Nos pères disent que au Val-Loue, l'un des plus fertiles quartiers qui soient en Gaule, la Loue estoit arrestée, et qu'elle y faisoit un grand et profond lac; mais que le terrain estant dehument nivellé, lon luy havoit fait carrière, pour la faire couler plus librement jusques au Doubs, où présentement elle se décharge par un cours non plus arrêté, mais continué.

« Et de vray, par tout le Val-Loue, lon remarque un rivage fort relevé et fort éminent qui borde et environne en un long circuit toute la vallée, et monstre que autrefois ce lac y estoit composé, couran tau milien cette rapide rivière, laquelle par son cours rapide et sa gueulle ravissante de Louve, se seroit faicte ouverture aux endroits abaissés et plus foibles, ou bien lon luy auroit tranché son issue par le travail des hommes, pour gagner ce très beau Val-Loue, non assez jamais loué, pour sa fertilité très grande ». Une vieille chronique, qui s'est transmise jusqu'à nous d'âge en âge et que nous aurait conservée le vénérable Hilaire, évêque de Besançon en 314, conforme à la fable grecque de Héro et de Léandre, semble confirmer la tradition qui précède. « Cinq ou six siècles en ça, dit la légende, vivait à Clair-Vent, un riche homme de Bourgogne, qui joignait la déplaisance à la fierté. Les tourelles de son château se miraient dans le lac de la Loue. Il avait une

filie belle à ravir et qui n'était pourtant mie glorieuse. Cette jolie pucelle aimait un gent menestreur de Mont-Barrey, mais Rainfroy, dur et chiche, ne voulait pas qu'elle épousât le pauvre Philippe, et la vive Alicette fut mise en étroite prison malgré ses pleurs. Philippe, alors, creusa un chêne à l'aide du feu, et quand la lune était à son décours, il traversait le lac guidé par un fanal qu'allumait la nourrice d'Alicette. Il baisait les mains de sa mie à travers les barreaux de la tour et revenait content de sa soirée. Mais sa bourse s'épuisa bien vite à payer la nourrice avaricieuse. La maudite goyne souffla une nuit son cerge et le canot mal dirigé dévala tout à fond. Philippe se noya tristement. Peu de jours après, Rainfroy passa lui-même de vie à trépas, et sa fille, libre enfin, jura de retrouver son amant mort ou vif. Elle fit rompre à Parrency la digue qui retenait les eaux du lac, et où on le retrouva en effet à Chissey où il avait chust, déjà tout défiguré. Alicette garda de lui perpétuelle souvenance, et bâtit la chapelle d'Ounans, où elle fut inhumée à côté de son doux ami ».

© Archives Municipales **
de la ville de Dole

CHAMBLAY

Les hommes ne pouvaient manquer à une terre aussi avantageusement située que le Val d'Amour, pour les besoins de la vie, du commerce ou de la guerre. Aussi, fut-elle habitée de très bonne heure. Chamblay devint un des centres principaux de cette vallée; son nom primitif de Campus Velleii, s'applique à toute la contrée appelée le Valhouais. Dans l'origine, ses maisons s'alaignaient sur les bords d'une voie romaine, dont on reconnaît encore la trace et qui s'appelle la Levée. Les débordements successifs de la Loue ayant fait disparaître les premières habitations, le village se reporta plus au sud.

OUNANS

Ounans, villa de Ulnis, la ville des Aulnes, tire son nom de l'essence forestière qui ombrageait jadis ses habitations. On fouillerait en vain le sol sur lequel il repose pour trouver des ruines, car son emplacement primitif est recouvert tout entier par les eaux de la Loue. Cette rivière impétueuse a dévoré tant de villages, que les hommes ont dû fuir ses rives inhospitalières. Ounans s'est reporté vers le sud à une époque assez récente. Pour reconnaître l'ancien lit de la rivière, il faut suivre la direction des champs appelés la Vieille-Loue.

*
**

© Archives Municipales
de la ville de Dole

PARCEY (Parrecey)

Parcey (Parrecey). — La route de Lons-le-Saunier à Dole par Rahon et Parrecey, était très fréquentée au moyen âge, et cependant elle offrait des dangers de toutes sortes. Les voyageurs étaient obligés de traverser les grands bois de Rahon où ils étaient souvent détroussés par les bandits qui y avaient leur retraite. La Loue, à chaque débordement, recouvrait toute la plaine et arrêta des semaines entières les marchands à Parrecey en attendant que le bac pût les transporter. En 1747, l'ingénieur Querret fut chargé de dresser le projet d'un pont sur cette rivière; mais, après quelques études, il regarda ce travail comme impossible. A chaque crue, la Loue changeait de direction; son lit, formé de graviers mouvants, était quelquefois remué à une profondeur de quinze à vingt pieds par la violence des eaux. En 1734, les débordements avaient été si considérables et si fréquents, que la rivière s'était tout à fait déplacée et menaçait d'anéantir Parrecey. Il s'agissait de lui ouvrir un lit régulier et de l'encaisser par de puissantes digues.



MONTBARREY. — La route de Mont-sous-Vaudrey, le 5 Octobre 1935.
Inondation de la Loue.



Crue du 5 Octobre 1935.
Digue de protection du village de CHAMBLAY et Chemin des Brochets.



Clichés :
Dr BARTHELET,
M. LIOTTET.

MONTBARREY. — Les prés à l'ouest de la route d'Ounans,
le 5 Octobre 1935. Inondation de la Loue.

Toutes les communautés à quatre lieues à la ronde, au nombre de cent quarante-sept, furent mises en réquisition, en 1752, pour exécuter ce travail gigantesque. En 1755, les chaussées étaient faites, le pont presque achevé et le nouveau lit creusé, lorsque deux crues successives, qui eurent lieu le 27 décembre 1755 et le 15 janvier 1756, renversèrent tous ces ouvrages. Les communautés corvéables étaient dans la consternation et l'ingénieur se désespérait. On reprit cependant courage et on travailla avec une nouvelle ardeur. La réception du pont allait avoir lieu, lorsqu'un débordement extraordinaire, survenu en 1769, vint encore causer des dégâts effrayants. Ce n'est qu'en 1772 que le pont pût être livré définitivement à la circulation.

*
** © Archives Municipales
de la ville de Dole

SANTANS

Santans. — La Loue baignait autrefois le pied de la colline sur le versant de laquelle se déploient les habitations de Santans. On ne sait pas à quelle époque cette rivière s'est ouvert un nouveau lit et s'est éloignée des collines qui bordent son cours. Cet événement a dû s'accomplir postérieurement au XI^e siècle, car on a remarqué à Santans, près le pont de Rougeux, les vestiges d'un vieux moulin (dit moulin de la Reine Blanche ou de la Princesse de Bourgogne) que cette rivière mettait en jeu.

*
**

MONTBARREY

Montbarrey. — Il est probable que la bourgade primitive, d'origine gauloise, était au bord de la rivière et qu'elle a été forcée de s'en éloigner pour ne pas être engloutie sous ses eaux. Une contrée du territoire portait le nom de Marais au port.

AUGERANS

Augerans. — La Loue cause annuellement des ravages considérables à cette commune; elle les a étendus jusqu'au village. La combe allongée, qui borde le canton le plus élevé de la Fin, est évidemment une ancienne berge de la rivière. Cette berge s'appelait déjà en 1386 les Hautes-Rives. Le climat au-dessous de cette berge s'appelle le Saulçoy, sans doute parce que la rivière s'étant retirée, les graviers qu'elle y avait déposés se sont couverts de saules.

On a proposé plusieurs moyens pour arrêter ces ravages et endiguer la Loue. Le moyen le plus efficace et le moins coûteux pour obtenir ce résultat serait, d'après M. d'Augerans, d'encombrer de saules et de peupliers les bancs de graviers, et principalement les bras abandonnés de la rivière. Ces plantations, dont les expériences de cet habile agronome assurent le succès, auraient l'avantage de donner naissance à l'industrie de la vannerie.

(Rousset, 1870).

*
** © Archives Municipales
de la ville de Dole

GERMIGNEY

Germigney. — Son origine, comme celle de tous les villages des bords de la Loue, remonte aux temps les plus reculés. Une contrée du territoire de Chamblay porte le nom de voie de Germigney et de gué de Germigney. Le chemin traversait à Germigney un lieudit le « Champ Ferré ». La Loue dans ses courses vagabondes a tellement bouleversé le sol qui l'avoisine, que les traces du passé n'y sont plus reconnaissables.

BELMONT

Belmont. — Dès 1294 on trouve l'existence d'un pont qui reliait une très grande voie romaine faisant communiquer Dijon avec Pontarlier. Le village se composait dans l'origine d'une longue rue traversée par un chemin. Les corrosions de la Loue ont fait de tels ravages, qu'il ne reste que quelques maisons dans cette direction. Un pont en bois fut détruit par une inondation en 1628. Les piliers de deux anciens ponts sont indiqués sur un plan de 1731.

*
** © Archives Municipales
de la ville de Dole

Ces regards rapides sur le passé, qui n'ont que la valeur d'une esquisse historique, démontrent d'une façon absolue que cette rivière « indomptable et rebelle » a coulé pendant les siècles derniers au gré de ses caprices, abandonnant de larges territoires pour y revenir plus tard lorsque les hommes les auront cultivés ou bâtis.

C'est le grave problème qui se pose à l'heure actuelle pour nos populations du Val d'Amour, qui voient avec terreur, chaque année davantage, la Loue venir effleurer, voire recouvrir leurs villages et détruire leurs récoltes.

On a pu déterminer de nos jours, que cette rivière n'était que la réapparition des eaux du Doubs (incendie usine Pernod) détournées souterrainement et d'ailleurs grossies de toutes les infiltrations du plateau. — Toutes ces eaux de ruissellement, par leur apport continu de sable, gravier, calcaire ou matières organiques arrachées au relief soit par érosion, soit par éboulement, contribuent à former dans le lit même de la rivière des encombrements qui au cours des années le comblent.

L'élargissement curieux de la Loue, les irrégularités de son lit font apparaître d'une façon vive que les matériaux morainiques, calcaires, organiques ou autres s'accumulant après chaque crue obstruent le cours normal de ses eaux.

Il n'y a pas longtemps encore — vers 1890 — (la Loue étant encore navigable depuis Cramans), d'énormes radeaux de bois flottaient sur ses eaux, dirigés par des bateliers habiles... et cette navigation primitive rabotant les hauts fonds, dégageant les contours, chassant les branches mortes, les herbes, nettoyait ainsi le lit de la rivière et lui permettait, en cas de crue accidentelle, un débit de 500 à 50.000 litres seconde (débits reconnus pour être environ ses deux extrêmes), sans venir ravager comme aujourd'hui les champs et les villages.

A l'heure actuelle, les crues de cette rivière, complètement obstruées, se transforment en inondations qui ruinent les campagnes du Val d'Amour.

© Archives Municipales
de la ville de Dole

Aucun travail d'ensemble jusqu'à ce jour n'a été fait pour y remédier (lettre de l'Ingénieur en Chef du Jura, M. De Brun, au Maire de Santans, en date du 18-11-1935).

Des subventions de-ci de-là ont été accordées pour travaux d'endiguement urgent à certaines communes plus menacées que d'autres. Ces protections, assez illusoire sur quelques centaines de mètres, ont peu de valeur sur l'ensemble, car c'est le tout qu'il faut protéger, c'est-à-dire depuis Cramans jusqu'à Parcey — soit environ 34 kilomètres.

C'est pourquoi je viens vous demander respectueusement, conformément aux attributions collégiales du Conseil Général (loi du 10 août 1871), de bien vouloir prendre en considération cette étude en vue d'un plan général de travaux, prévus d'ailleurs par les décrets du 30 octobre 1935 relatifs au curage des cours d'eau, et celui du 28 août 1935 (caisse de crédit aux départements et aux communes) et dont le titre II et le titre III s'énoncent ainsi :

Aide aux départements et aux communes pour leurs travaux d'utilité départementale et communale (suivent 5 articles).

Aide aux départements et aux communes pour leur faciliter la réalisation d'emprunts contractés en vue de l'exécution sur leurs territoires de grands travaux destinés à lutter contre le chômage (suivent 6 articles).

Et c'est dans ce double esprit de protection de nos campagnes et de lutte contre le chômage que je vous demande d'examiner avec la plus grande bienveillance cette modeste étude.

Veillez recevoir, Monsieur le Président et Messieurs les Membres du Conseil Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

© Archives Municipales
de la ville de Dole

Robert LALLEMAND,
Maire de Santans.